

Syndicat du Personnel de l'Éducation au Rwanda

S Y P E R W A

BP 2049 Kigali - Rwanda

Tel 0788489581

E-mail: syperwa@yahoo.fr

Siège: Immeuble ININD HOUSE (Kicukiro)

La stigmatisation et la discrimination des enseignants vivant avec le VIH/SIDA dans les écoles primaires au Rwanda

Rapport d'enquête

Kigali–Rwanda

Août 2009

Cette enquête a été réalisée grâce au financement du Syndicat du Personnel de l'Education au Rwanda (SYPERWA) dans le cadre de son projet « Education pour tous -SIDA ».

1. Sigles et abréviations

CHK: Centre Hospitalier de Kigali

CHUK: Centre Hospitalier Universitaire de Kigali

CDLS : Commissions du District de Lutte contre le SIDA

CNLS : Commission Nationale de lutte contre le SIDA

EDSR: Enquête Démographique et de Santé au Rwanda

E.E.R : Equipes Enseignantes du Rwanda

FHI/IMPACT: Family Health International/Implementing Aids Prevention

KIE: Kigali Institute of Education

MIGEPROFE: Ministère du Genre, de la promotion féminine et de la famille

ONAPO: Office Nationale de la Population

ONUSIDA: Organisation des Nations Unies pour le SIDA

PRO-FEMMES TWESE HAMWE: Collectif des organisations rwandaises pour la Promotion de la
femme, de la paix et du développement

PVVIH/SIDA: Personne Vivant avec le VIH/SIDA

SIDA: Syndrome d'Immunodéficience Acquise

SYPERWA : Syndicat du Personnel de l'Education au Rwanda

VIH: Virus d'Immunodéficience Humaine

ULK: Université Libre de Kigali

2. Table des matières

1. Sigles et Abréviations.....	3
2. Table des matières.....	4
3. Equipe d'enquêteurs.....	5
4. Préface.....	6
5. Brève présentation du SYPERWA.....	7
6. Introduction.....	7
7. Méthodologie	8
7.1. Enquête documentaire.....	8
7.2. Enquête sur terrain.....	9
8. Revue documentaire.....	12
8.1. Définition des concepts « Discrimination » et « Stigmatisation ».....	12
8.2. Le vécu de la discrimination et de la stigmatisation ailleurs dans le Monde..	13
8.3. Situation dans notre pays, le Rwanda.....	14
9. Présentation des Résultats de l'étude	16
9.1. Profil des enquêtés.....	16
9.2. Formes de stigmatisation.....	21
9.3. Attitudes et comportements face aux enseignants vivant avec le VIH/SIDA.....	24
10. Perspectives et recommandations	28
10.1. A propos des résultats de l'enquête.....	28
9.2. A propos des idées et souhaits émis par les enquêtés.....	29
10. Conclusion.....	30
Bibliographie.....	31

3. Equipe d'enquêteurs

Au total six personnes ont contribué à la réalisation de ce travail d'enquête. L'enquêteur principal, Léon MUGABE, est enseignant dans la Faculté de l'Education à Kigali Institute of Education (KIE). L'enquête sur terrain fut réalisée avec l'appui des enquêteurs assistants qui sont pour la plus part des enseignants de l'école primaire dans les districts sélectionnés. Il s'agit notamment de Damien KADAGE de Bugesera, MUSONI Azarias de Nyamagabe, Juliette NTAWUZIYANDEMYE de Gasabo, Ildephonse YAMUGENEYE de Gakenke et Odette MUKAMUKIZA de Rubavu.

4. Préface

Le SIDA est actuellement l'une des préoccupations majeures des intervenants dans tous les secteurs de la vie au Rwanda, y compris celui de l'éducation. Son éradication à travers l'éducation figure même parmi les priorités du Ministère de l'éducation.

Cependant, la discrimination et la stigmatisation de ceux que l'on croit porteurs ou porteuses du virus du SIDA peuvent être plus ravageant que le SIDA même. Ses deux phénomènes sapent discrètement d'innombrables efforts consentis dans la lutte contre ce fléau.

En effet, la crainte d'être mis en quarantaine pousse certains individus à ne pas se faire dépister pour connaître leur statut sérologique. Ceux qui ont eu le courage de se faire dépister et qui ont été confirmés séropositifs ont peur également de se faire connaître de peur d'être rejeté. Beaucoup d'entre eux continuent de mener une vie sexuelle active souvent non protégée.

J'adresse mes remerciements aux enquêteurs pour le rapport qu'ils ont effectué sur « La stigmatisation et la discrimination des enseignants vivant avec le VIH/SIDA dans les écoles primaires au Rwanda ». Les résultats et les recommandations contenus dans ce rapport constituent une importante source de préoccupation non seulement pour le SYPERWA, le Syndicat du Personnel de l'Education au Rwanda que nous représentons, mais aussi pour tous ceux qui militent pour le bien être des enseignants.

Par la formation et la sensibilisation des enseignants, des responsables de l'éducation et d'autres groupes communautaires, par le plaidoyer auprès des autorités du pays et d'autres partenaires, on peut éliminer la stigmatisation et la discrimination à l'encontre des PVVIH/SIDA, parmi lesquelles se trouvent les enseignants de l'école primaire.

Président du SYPERWA

Sylvestre VUGUZIGA

5. Brève présentation du SYPERWA

5.1. Origine

Le SYPERWA tient son origine de l'ancien Syndicat des Equipes Enseignantes du Rwanda (EER) qui a vu le jour en 1992 initié par les membres du mouvement des éducateurs laïcs chrétiens, Equipes Enseignantes du Rwanda (EERWA), mouvement d'action catholique qui s'est fait connaître au Rwanda en 1964.

Le congrès du Syndicat des Equipes Enseignantes du Rwanda tenu à l'Ecole St Patrick de Kicukiro le 8 Juin 2008 a actualisé son statut et changea son nom pour devenir SYPERWA (Syndicat du Personnel de l'Education au Rwanda). Ceci fut motivé par le fait que les sigles du syndicat se confondaient avec ceux d'autres institutions oeuvrant au Rwanda notamment l'Eglise Episcopale du Rwanda (EER) et la nécessité d'accorder une attention particulière au personnel de l'éducation dans la promotion de leurs droits à tous les niveaux.

Le SYPERWA étend ses activités sur tout le territoire du Rwanda. Aujourd'hui, le Syndicat compte 5500 membres dont 52% sont des femmes.

5.2. Mission du SYPERWA

Le SYPERWA a pour mission l'étude, la défense et la promotion des intérêts sociaux, économiques et moraux de ses membres et se propose notamment de :

- Contribuer à l'amélioration de l'éducation
- Défendre les droits moraux et matériels des enseignants et des agents du secteur de l'éducation
- Améliorer les conditions de vie du travail de ses membres
- Promouvoir la justice, la solidarité et la fraternité dans le milieu de la vie de ses membres
- Promouvoir l'éducation pour tous et la lutte contre le Sida dans les écoles
- Promouvoir l'unité et la réconciliation nationale

6. Introduction

Selon le rapport de l'ONUSIDA¹, depuis la découverte du virus responsable de la maladie du SIDA au début des années 1980, ses victimes ont été associés à des groupes marginaux tels que les homosexuels, les toxicomanes, les prostitués, et ont vu leur droits fondamentaux bafoués par ceux qui étaient censés les protéger.

Le secteur de l'éducation n'ayant pas été épargné par ce fléau du SIDA et tous les malaises qui l'accompagnent, ses principaux acteurs qui sont les enseignants n'ont

¹ ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale du VIH/SIDA*, Genève, 2003, p. 68

pas non plus été épargnés par les différentes formes de stigmatisation et de discrimination qui accompagnent n'importe quel individu soupçonné d'être détenteur du virus du SIDA.

Les enseignants de l'école primaire en général et plus particulièrement celles ou ceux parmi eux qui sont victimes du virus du SIDA souffrent doublement à cause de l'horaire de travail surchargée (environ 60 heures par semaine) et du grand nombre d'élèves par enseignant (environ 75 élèves par enseignant si l'on tient compte du système d'enseignement à double vacation) qui ne favorisent pas le repos requis, sans oublier le salaire qui ne peut pas couvrir les besoins nécessaires de quelqu'un qui vit avec le Virus du SIDA.

Ainsi, ce rapport d'enquête a pour objectif de **favoriser le processus d'intégration sociale des enseignants de l'école primaire vivant avec le VIH/SIDA aussi bien dans leur milieu professionnel que dans la communauté rwandaise en luttant contre leur stigmatisation et leur discrimination.**

Plus particulièrement, il vise à :

- Relever et décrire les différents aspects du phénomène de stigmatisation et de discrimination à l'égard des enseignants de l'école primaire vivant avec le VIH/SIDA dans leur milieu professionnel et dans les communautés avoisinantes.
- Proposer des solutions au phénomène de stigmatisation et de discrimination des enseignants de l'école primaire vivant avec le VIH/SIDA en vue de leur intégration.

7. Méthodologie de Recherche

Pour répondre pleinement aux objectifs de l'enquête ci haut mentionnés, différentes méthodes de recherche ont été utilisées.

7.1. L'enquête documentaire

L'enquête documentaire supportée par la collection et l'analyse des rapports et d'autres études menées sur la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH/SIDA fut effectuée au Ministère de l'éducation, dans son bureau chargé de la lutte contre le SIDA, au centre de documentation de la Commission Nationale de Lutte contre le SIDA (CNLS), au Family Health International (FHI), et dans les bureaux des Commissions du District de Lutte contre le SIDA (CDLS) qui ont fait l'objet de l'enquête. Parmi les documents qui ont beaucoup plus attiré notre attention, on note :

- Les différents rapports de l'Organisation des Nations Unies pour le SIDA (ONUSIDA) sur la prévention et la lutte contre le SIDA.
- Les rapports d'enquête menés auprès des associations des personnes vivant avec le VIH/SIDA.
- Les documents sur la politique nationale de lutte contre le SIDA.

7.2. L'enquête sur terrain

L'enquête fut menée dans les écoles et leurs milieux avoisinants éparpillés sur l'ensemble du territoire national. Cependant, compte tenu du temps et des moyens disponibles pour l'enquête, certaines régions du pays ont été privilégiées sous certaines conditions afin que les résultats soient vraiment représentatifs pour tout le pays.

7.2.1. Sites et population ciblés pour l'enquête

L'enquête fut effectuée dans les écoles primaires se trouvant dans cinq districts représentant les quatre provinces de notre pays et la Ville de Kigali. Le choix du district qui représente la Province ou la Ville de Kigali fut conditionné par le taux élevé de séropositivité des enseignants résidant ou travaillant dans ce district. Le choix fut également conditionné par les districts possédant les enseignants séropositifs ayant manifesté la volonté de se regrouper ensemble pour témoigner de leur séropositivité.

Pour connaître les différents taux de séropositivité parmi les enseignants des écoles du pays, on s'est référé au rapport du Ministère de l'éducation effectué en 2006 sur le dépistage des enseignants. Le tableau synthétique des chiffres sur le dépistage est repris ci-après :

Tableau No 1 : Taux de séropositivité des enseignants dans les districts du pays

Province	District	Effectif des enseignants	Total dépistés	Séropositivité		
				M	F	T
Est	Bugesera	1066	1017	9	15	24
	Gatsibo	1015	783	6	9	15
	Kayonza	812	547			
	Kirehe		602	28	33	61
	Ngoma					
	Nyagatare		823	28		28
	Rwamagana		1095	5	3	8
Nord	Bulera	1324	738	12	8	20
	Gakenke	1435	1388	5	8	13
	Gicumbi	1667	908	12	10	15
	Musanze	1583	1234	26	17	43
	Rulindo	963	123	0	3	3
Ouest	Karongi	1571	1330	14	32	46
	Ngororero					
	Nyabihu	1785	1274	23	29	52
	Nyamasheke	1739	821	5	10	15

	Rubavu	958	387	4	5	9
	Rusizi	2742	1061			16
	Rutsiro	900	883	17	10	27
Sud	Gisagara		815	7	11	18
	Huye	1484	616	7	11	18
	Kamonyi		816			22
	Muhanga	1175	447	3	6	9
	Nyamagabe	1529	821	13	12	25
	Nyanza	1255	949	14	5	19
	Nyaruguru	676	676	1	1	2
VK	Gasabo	1211	1078	17	27	44
	Kicukiro					
	Nyarugenge	117	521	8	21	29

Source : Rapport du Ministère de l'éducation sur le dépistage des enseignants, 2006.

C'est dans ce cadre que la Ville de Kigali fut représentée par le District de Gasabo, la Province de l'Ouest par le District de Rubavu, la Province du Sud par le District de Nyamagabe, la Province du Nord par le District de Gakenke et la Province de l'Est par le District de Bugesera

S'agissant de la population ciblée pour l'enquête, on s'est informé auprès des enseignants de l'école primaire vivants avec le VIH/SIDA, auprès d'autres enseignants travaillant avec eux, auprès de certains des directeurs de ces écoles, auprès de ceux qui ont les écoles primaires dans leurs responsabilités au niveau des districts ciblés, sans oublier les personnes avoisinant les écoles ciblées

7.2.2. Méthodes de collecte des données

Etant donné que la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH/SIDA se font parfois discrètement ou involontairement, il s'est avéré nécessaire de recourir à deux méthodes de questionnement afin d'obtenir les informations qui répondent à nos objectifs.

La principale méthode fut celle des trois questionnaires rédigés et envoyés à trois des groupes de la population cible ci-haut mentionnée, notamment les enseignants vivant avec le VIH/SIDA, d'autres enseignants travaillant avec eux, ainsi que les habitants qui vivent près des écoles ciblées. Cette méthode visait principalement les gens qui ne préfèrent pas la méthode de questionnement par interview surtout quand on discute du SIDA, une maladie qu'on aime souvent associer à la prostitution. Les questionnaires rédigés contenaient des questions ouvertes, pour permettre aux répondants de s'exprimer librement, et celles fermées, pour répondre aux besoins statistiques.

La deuxième méthode fut celle des interviews conduites auprès de ceux qui ont la responsabilité de gérer les écoles primaires, notamment les chargés de l'éducation au niveau des districts sélectionnés et certains directeurs des écoles ciblées. Les interviews facilitèrent également la collecte des informations auprès des enseignants vivant avec le VIH/SIDA qui ont accepté de témoigner ouvertement de leur vie séropositive.

7.2.3. Difficultés rencontrées

Au cours de l'enquête, deux principales difficultés sont apparues, l'une d'ordre administratif et l'autre d'ordre technique.

Au point de vue administratif, les données en rapport avec la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH/SIDA sont rares au niveau des institutions publiques, principalement au niveau des districts et des écoles. Seule la Commission Nationale de Lutte contre le SIDA (CNLS) possède quelques documents qui ne sont pas de nature récente ou qui traitent la stigmatisation et la discrimination ailleurs dans le monde. Ceci montre combien le Rwanda constitue un champ nouveau à défricher en ce qui concerne la stigmatisation et la discrimination des PVVIH/SIDA.

Au point de vue technique, la tâche n'a pas été facile de trouver les enseignants séropositifs qui acceptent de collaborer avec les enquêteurs. D'emblée, un enseignant ou une enseignante qui, d'habitude, est considéré(e) comme l'icône du bon comportement social, a du mal à se déclarer porteur ou porteuse du VIH/SIDA qu'on associe étroitement à la prostitution.

L'un des enseignants séropositifs que nous avons rencontré dans le district de Nyamagabe nous a déclaré ceci :

« Erega ntawanga kuba yavuga ko arwaye. Ariko se, ubu abana bamenya ko ndwaye, bazongera kwemera ko mbabwira iby'imyitwarire myiza, abaturanyi se bambonagamo inyangamugayo, ntibankuraho ikizere ? »

« Personne ne refuse de se déclarer séropositif. Cependant, les enfants qui seront informés de ma séropositivité, accepteront-ils que je leur donne encore des leçons de morale ? Mes voisins qui me prenaient pour intègre, ne vont-ils pas me retirer leur confiance ? »

De plus, les enseignants en particulier et ceux qui vivent avec le VIH/SIDA en general, ont du mal à différencier ceux qui font les recherches dans le domaine du VIH/SIDA pour l'intérêt des infectés et affectés et ceux qui les font pour leurs propres intérêts, raison pour laquelle certains d'entre eux refusent de répondre à toute forme de question en rapport avec le SIDA.

L'une parmi les enseignants séropositifs que nous avons rencontrée dans le district de Rubavu, nous déclara ceci :

« Turambiwe abantu bahora baza kutubaza iby'uburwayi bwacu n'imibereho yacu, bakagenda ntitwongere kubaca iryera. Nta n'akato cyangwa iheza rirenze iryo gushakira umuntu ho amaramuko. »

« Nous en avons assez des gens qui sillonnent ici pour s'enquérir de notre statut sérologique et notre vie quotidienne et qui partent pour de bon. Il n'y a pire stigmatisation et discrimination que celles de vouloir gagner sa vie aux dépens d'un autre. »

Ces deux exemples illustrent clairement comment, dans une certaine mesure, les personnes vivant avec le VIH/SIDA peuvent manifester une forme d'auto-discrimination

8. Revue documentaire

La revue documentaire nous a permis de saisir la signification des concepts "Stigmatisation" et "Discrimination". Elle a permis également de passer en revue les formes de stigmatisation telle qu'elles apparaissent au Rwanda et ailleurs dans le monde.

8.1. Définition des concepts "Stigmatisation" et "Discrimination"

Les termes « **Stigmatisation** » et « **Discrimination** » se ressemblent. Ils sont différents sur la façon dont ils sont appliqués.

- **Stigmatisation:** En Grèce du moyen-âge, le terme "**stigmaté**" désignait des marques corporelles destinées à exposer l'individu. Ces marques gravées sur le corps de l'individu au couteau ou au fer rouge proclamaient que celui qui les portait était frappé d'infamie, rituellement impur. C'était un individu qui devait éviter sa présence dans les lieux publics². Ainsi, on parle souvent de la stigmatisation quand un individu ou un groupe d'hommes est discrédité aux yeux des autres. La cible de la stigmatisation est toujours pointé du doigt parce qu'elle suscite une désapprobation à l'égard des autres. La stigmatisation est donc le fait de posséder un attribut indésirable, peu honorable, indigne, ce qui réduit l'image de soi, le sentiment de confort aux yeux de la société.
- **Discrimination:** On parle de la discrimination quand un individu ou le groupe d'individus sont sélectionnés ou séparés selon les critères inacceptables du point de vue de la justice. Concernant le cas du SIDA qui nous concerne, le FHI parle de la discrimination en ces termes:

"La discrimination est le fait de faire une différence injuste entre deux individus ou deux groupes. Elle est davantage liée à des actes, paroles, des jugements négatifs qui amènent les individus à agir ou au contraire à ne pas agir, avec pour conséquence une décision abusive et injuste....Les personnes vivant avec le

² HERI, G., *La problématique de la stigmatisation et de la discrimination des femmes vivant avec le VIH/SIDA, cas de la Ville e Kigali*, Mémoire, ULK, 2005, p. 20

VIH/SIDA, les homosexuels, les prostitués, les toxicomanes, les populations migrantes font souvent l'objet d'une telle situation »³.

Selon l'ONUSIDA⁴, « la discrimination se produit lorsqu'on fait une distinction entre les personnes, qui a pour effet que ces individus soient traités de manière inégale et injuste parce qu'ils appartiennent ou parcequ'ils sont considérés comme appartenant à un groupe particulier. »

En résumé, la **stigmatisation** fait référence aux attitudes et croyances défavorables à l'égard d'un individu tandis que la **discrimination** est le traitement infligé à l'individu avec préjudice et partialité. La stigmatisation reflète les attitudes, la discrimination reflète les actes ou les comportements.

8.2. Le vécu de la discrimination et de la stigmatisation ailleurs dans le Monde

Voyant que le phénomène de la stigmatisation et de la discrimination des personnes vivant avec le VIH/Sida mine insidieusement les efforts consentis dans la lutte contre le Sida, les Nations Unies ont adoptées une déclaration d'engagement sur le VIH/Sida qui stipulait :

« D'ici à 2003, les Nations devraient promulguer, renforcer ou appliquer selon qu'il conviendra, des lois, des règlements et autres mesures afin d'éliminer toute forme de discrimination contre les personnes atteintes du VIH/SIDA et les membres des groupes vulnérables et de veiller à ce qu'ils jouissent pleinement de tous leurs droits et libertés fondamentaux, notamment pour leur assurer l'accès à l'éducation, à l'héritage, à l'emploi, aux soins de santé, aux services sociaux et sanitaires, à la prévention, au soutien et au traitement, à l'information et à la protection juridique, tout en respectant leur intimité et leur confidentialité ; et élaborer les stratégies pour lutter contre la stigmatisation et l'exclusion liée à l'épidémie. »⁵

Malgré cette déclaration d'engagement, le phénomène de la stigmatisation et de la discrimination des personnes vivant avec le VIH/SIDA continue d'affecter bon nombre d'entre eux. Souvent frappés par l'ostracisme et l'absence de confidentialité par les membres de famille, les voisins, les collègues au travail, ils subissent même les mesures discriminatoires décrétées par les pouvoirs publiques sous prétexte de la prévention.

On entend jusque maintenant des pays qui refusent l'entrée sur leur territoire des personnes séropositives, les cas des services qui refusent l'emploi, le crédit

³ FHI et IMPACT RWANDA, *enquête de surveillance des comportements auprès des jeunes*, Kigali, 2000, p. 25

⁴ ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale du VIH/SIDA*, Genève, 2002, p. 8-11

⁵ Tel est le contenu du paragraphe 58 de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA tenue en juin 2001 cité par ONUSIDA, 2003, p. 63

bancaire ou la police d'assurance aux personnes séropositives, les médecins et autre professionnel de la sante qui dévoilent le statut sérologique de leur patients sans leur consentement, etc.

Le phénomène de stigmatisation et de discrimination des personnes vivant avec le VIH Sida n'est pas donc l'apanage d'un seul pays. Selon le Rapport de l'ONUSIDA⁶, 29% des personnes vivant avec le VIH/SIDA en Inde, et plus de 40% en Thaïlande ont déclaré que leur séropositivité avait été révélé à une tierce personne sans leur consentement ; ce qui a eu pour conséquence parmi ces PVVIH/SIDA la résiliation de leurs contrats de travail.

L'Afrique avec ses deux tiers des personnes vivant avec le VIH/SIDA, n'a pas été épargnée par le phénomène de stigmatisation et de discrimination associés au VIH /SIDA.

L'Afrique du Sud, l'un des pays de l'Afrique sub-saharienne sévèrement touché par la pandémie du Sida a connu les cas les plus atroces de la stigmatisation :⁷

- Le meurtre de Gugu Dlamini en Décembre 1998 pour avoir déclaré ouvertement qu'elle était séropositive.
- Le meurtre de Mpho Mtloung avec sa mère par son mari qui par la suite s'est suicidé.
- Le cas de Lona Mlofane violée et tuée plus tard par ses trois violeurs après qu'ils aient appris qu'elle était séropositif.

En Namibie, Kaino Ndamanomhata, une enseignante à Ohameva, une école rurale dans une zone reculée d'Ohangwena déclare que la discrimination s'est fait sentir quand elle a révélé sa séropositivité, mais plus de la part de ses collègues et des parents que des élèves.

8.3. Situation dans notre pays, le Rwanda

Au Rwanda, les premiers cas du Sida ont été rapportés en 1983 au Centre Hospitalier de Kigali (CHK). La première étude de prévalence du VIH conduite en 1986 dans la population générale, a montré une prévalence de 17,8% en milieu urbain et 1,3% en milieu rural.⁸

⁶ ONUSIDA, *Op. Cit.* 2003, p. 33

⁷ ROCARE, impact du VIH/sida sur les enseignants et l'enseignement dans l'éducation formelle et non formelle en Afrique de l'ouest : rapport de synthèse, 2007.

⁸ http://www.cnls.gov.rw/vih_sida_rwanda.php

La situation s'est aggravée en 1990 quand le pays entra en guerre qui se boucla en 1994 par le génocide perpétré par le pouvoir en place contre les Tutsis. Que ce soit pendant la période précédant la guerre et même pendant la guerre, les programmes de prévention et de lutte contre le SIDA étaient presque inexistantes. Au contraire, dans cette situation conflictuelle, les viols, la prostitution, le concubinage, et la sorcellerie ont favorisé la propagation du SIDA.

Selon le rapport de l'ONUSIDA cite ci-haut, le taux de prévalence du VIH était de 13,5% en 2002 dans la population générale, le nombre des Rwandais vivant avec le VIH/SIDA était estimé à 500000 personnes dont 250000 femmes, 185000 hommes et 65000 enfants.⁹

En 2005, la deuxième enquête de prévalence du VIH conduite dans la population de 15 à 49 ans chez les femmes et de 15 à 59 ans chez les hommes indiquait une séroprévalence de 3% au niveau national. La même enquête évaluait la séroprévalence chez l'homme à 2.3 % et chez les femmes à 3.6%. Dans les zones rurales, la séroprévalence était de 2.2% et de 7.3% dans les zones urbaines.¹⁰

Dès l'apparition du Sida au Rwanda, ses premiers victimes ont connus des actes discriminatoires les plus atroces de la part des membres de leur famille, des proches, des collègues, incluant le refus de partager les vivres, les habits, les ustensiles de la maison, sans oublier les abandons dans les hôpitaux sous prétexte que les soins offerts aux personnes vivant avec le VIH/SIDA ne sont que gaspillage et perte de temps sur les gens qui finiront par mourir.

Cette attitude négative des Rwandais était associée à l'image commune que le public portait à l'égard des personnes vivant avec le VIH qui est celle "des gens subissant les conséquences du mal qu'ils ont commis, ou celle du bouc émissaire qui véhicule le mal que l'on doit éviter à tout prix". De ce fait, l'ignorance, la peur, le déni et la crainte de l'épidémie font que les personnes qui se croient saines mettent en quarantaine les personnes vivant avec le VIH/SIDA.

De plus, les différentes études menées par les institutions tant nationales qu'internationales dans le pays montrent que les Rwandais victimes de la maladie du Sida n'ont pas été épargnés par le phénomène de stigmatisation et de discrimination, surtout en ce qui concerne leur prise en charge.

L'enquête menée par PRO-FEMMES/TWESE HAMWE en 2004 montre que la plus part des personnes atteintes du VIH/SIDA au Rwanda n'arrivent pas à vivre positivement suite à l'image négative de cette maladie dans la société rwandaise. Selon cette étude, 13 sur 20 interviewés affirment qu'ils n'entretiennent plus des bonnes relations avec leur entourage, comparativement à celles qu'ils avaient avant de connaître et de déclarer qu'ils étaient séropositives.¹¹

⁹ ONUSIDA, *Op. Cit.*, 2002, p. 37

¹⁰ http://www.cnls.gov.rw/vih_sida_rwanda.php

¹¹ PRO-FEMMES/TWESE HAMWE, *Problématique du VIH/SIDA et la femme Rwandaise*, Kigali, 2004,

L'enquête démographique et sanitaire au Rwanda menée par l'ONAPO¹² en 2000 est arrivée aux résultats suivants:

- 72,4% des femmes enquêtées âgées de 9 à 15 ans étaient disposées à prendre en charge une personne vivant avec le VIH/SIDA, tandis que 20,5% des femmes enquêtées ont déclaré qu'elles n'étaient pas disposées à prendre en charge une personne vivant avec le VIH/SIDA.
- A la question de savoir si une personne atteinte du VIH/SIDA devait continuer à travailler, seule 29.9% des interviewés affirmaient qu'elle devait continuer à travailler.

Selon l'enquête menée au niveau national par le Ministère du genre, de la promotion de la femme et de la famille en 2002, 98,3% des enquêtés dont 50% des femmes ont déclaré qu'ils abandonneraient leur fiancés en cas de séropositivité. Chez les mariés, 43.7% des enquêtés dont 23.8% des femmes divorceraient en cas de séropositivité et 42.1% dont 20.8% des femmes se sépareraient de leurs époux en cas de séropositivité.¹³

Par ces quelques exemples illustrant la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes vivant avec le VIH/SIDA, il est clair que même les efforts consentis dans la lutte sont compromis du fait que les personnes infectées stigmatisées et discriminées restent silencieuses et n'osent même pas fréquenter les services sanitaires à temps. Ils préfèrent plutôt recourir à la médecine traditionnelle et aux produits pharmaceutiques non prescrits par les médecins.

9. Présentation des Résultats de l'étude

9.1. Profil des enquêtés

Dans les études en rapport avec la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH/SIDA, l'analyse du profil des enquêtés sur base des éléments tels que l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le niveau d'instruction, etc., facilite la compréhension de certains comportements et attitudes qui sont parfois dissimulés.

9.1.1. Nombre des enquêtés

Au total 100 enquêtés en raison de 20 personnes par district ont soit répondu à nos questionnaires d'enquête, soit interviewés par les enquêteurs. Parmi eux se trouvaient 40 enseignants, 25 enseignants vivant avec le VIH/SIDA, 10 directeurs

P. 43

¹² ONAPO, *Enquête démographique et de santé*, Kigali, 2000, P.202

¹³ MIGEPROFE, *Etude sur les croyances et les pratiques Socioculturelles en rapport avec le genre au Rwanda*, Kigali, 2002, p. 53

des écoles primaires, 5 responsables de l'éducation au niveau des districts sélectionnés, 20 personnes résidant aux environs des écoles sélectionnées.

9.1.2. Ecoles visitées pour l'enquête par district et par Secteur

Pour avoir les résultats fiables, nous avons essayé, dans la mesure du possible, de diversifier les écoles visitées en tenant compte des secteurs et des districts du pays.

Tableau No 2 : Liste des écoles visitées par district et par secteur

District	Secteur	Nom de l'école
Bugesera	Nyamata	E P Karambi
	Mwogo	G Sc Kagasa
		E P Rushubi
	Juru	E P Mbuye
		E P Gatarara
		E P Rwinume
Gasabo	Remera	Remera Catholique I
		Remera Catholique II
		Ecole Chretienne de Kigali
		Ecole Primaire du Bon Berger
	Kimironko	Kimironko I
		Kimironko II
Kinyinya	Ecole Primaire de Kibagabaga	
Gakenke	Gakenke	G Sc Nganzo I
	Gashenyi	G Sc Nyacyina
		E P Rutabo
	Nemba	E P Mbuga
	Muyongwe	E P Rwankuba
	Muhondo	E P Huro
	Ruli	E P Gikingo
	Rushashi	E P Ngange
Nyamagabe	Cyanika	E P Cyanika
		E P Kiyumba
		E P Mugombwa
	Tare	G Sc Nkumbure
	Gasaka	E P Mulico
	Kibirizi	E P Kibirizi-Muganza
	Uwinkingi	Mbuga
Rubavu	Gisenyi	E P Gacuba II/B
		C.S.F
		E P Amahoro
		E P Gisenyi
		E P Umubano
	Cyannzarwe	G Sc Busigari
	Nyakiriba	E P Mahoko
	Mudende	E P Mudende
	Rubavu	E P Rubavu I
	Kanzene	E P Nyamirango
	Rugerero	E P Kabirizi
	Busasamana	E P Kanogo
	Bugeshi	E P Biringo

Source : Notre enquête

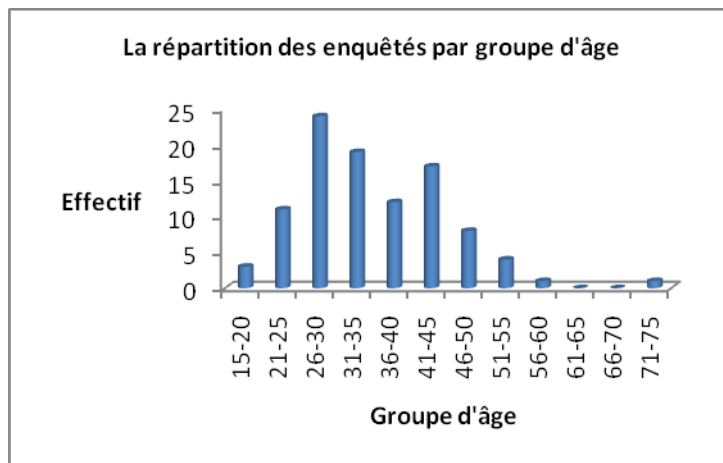
9.1.3. Distribution des enquêtés

a. Répartition des enquêtés selon le groupe d'âge

Dans ce processus d'analyser la stigmatisation et la discrimination des enseignants vivant avec le VIH/SIDA, l'analyse de l'âge des enquêtés facilite l'étude de certains comportements qui accompagnent la maturité ou l'immaturité des enquêtés.

Tableau et Figure No 3 : Répartition des enquêtés selon le groupe d'âge

Groupe d'Age	Effectifs
15-20	3
21-25	11
26-30	24
31-35	19
36-40	12
41-45	17
46-50	8
51-55	4
56-60	1
61-65	0
66-70	0
71-75	1
Total	100



Source : Notre enquête

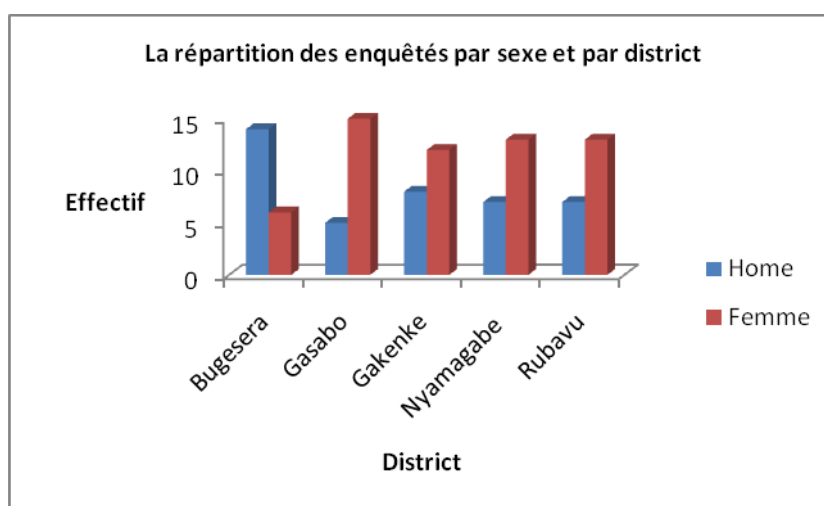
Les chiffres sur les groupes d'âge exhibés dans ce tableau montrent clairement qu'environ 57% de nos enquêtées sont essentiellement des jeunes de 20 à 35 ans. Leur état juvénile peut les pousser parfois à bousculer ceux qui sont faibles par rapport à eux, notamment les collègues victimes du VIH/SIDA. Ce sont eux qui martèlent souvent et sans réserve, volontairement ou involontairement, mais discrètement, les appellations humiliantes citées par nos enquêteurs.

b. Répartition des enquêtés selon le sexe par district

Dans notre enquête sur terrain, les femmes ont été beaucoup plus nombreuses à répondre à nos questionnaires d'enquête et à participer aux interviews. Le tableau ci-après qui montre la répartition des enquêtés par sexe et par district prouve que les femmes, par rapport aux hommes, sont souvent plus prêtes à répondre aux questions en rapport avec la santé, plus particulièrement celles concernant le VIH/SIDA.

Tableau et figure No 4 : Répartition des enquêtés selon le sexe par district

District	Home	Femme	Total
Bugesera	14	6	20
Gasabo	5	15	20
Gakenke	8	12	20
Nyamagabe	7	13	20
Rubavu	7	13	20
Total	41	59	100



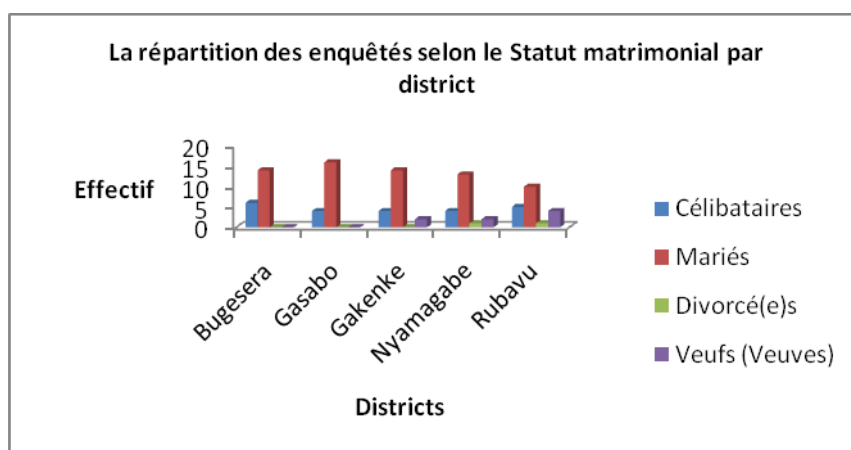
Source : Notre enquête

c. Répartition des enquêtés selon le Statut matrimonial par district

La plupart de nos enquêtés, c'est-à-dire un taux de 67% étaient des mariés. Ils étaient suivis en nombre par les Célibataires (23%), puis les veufs et les veuves (8%) et les divorcés (2%). Leurs répartitions diffèrent selon les districts. Le Tableau ci-après en dit plus :

Tableau et figure No 5 : Répartition des enquêtés selon le Statut matrimonial par district

District	Statut Matrimonial				Total
	Célibataires	Mariés	Divorcé(e)s	Veufs (Veuves)	
Bugesera	6	14	0	0	20
Gasabo	4	16	0	0	20
Gakenke	4	14	0	2	20
Nyamagabe	4	13	1	2	20
Rubavu	5	10	1	4	20
Total	23	67	2	8	100



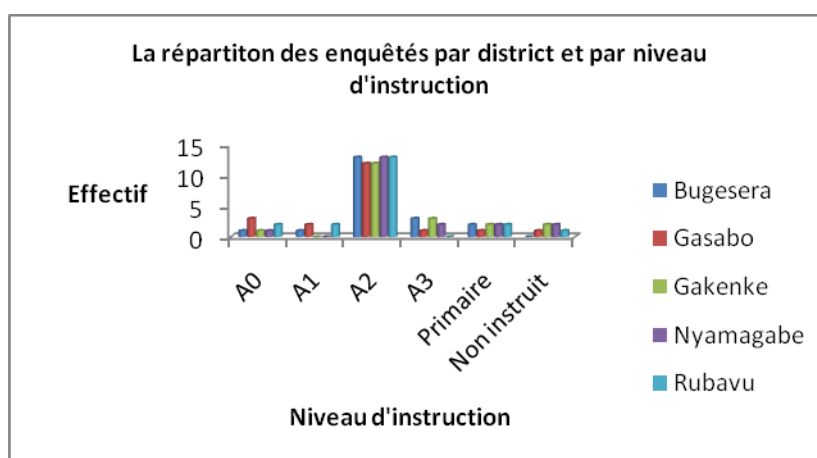
Source : Notre enquête

d. Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

Les données sur le niveau d'instruction de nos enquêtés nous ont permis d'évaluer leur niveau de compréhension du VIH/SIDA ainsi que leurs comportements vis-à-vis des enseignants vivant avec le VIH/SIDA.

Tableau et figure No 6 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

District	Niveau d'instruction						Total
	A ₀	A ₁	A ₂	A ₃	Primaire	Non instruit	
Bugesera	1	1	13	3	2	0	20
Gasabo	3	2	12	1	1	1	20
Gakenke	1	0	12	3	2	2	20
Nyamagabe	1	0	13	2	2	2	20
Rubavu	2	2	13	0	2	1	20
Total	8	5	63	9	9	6	100



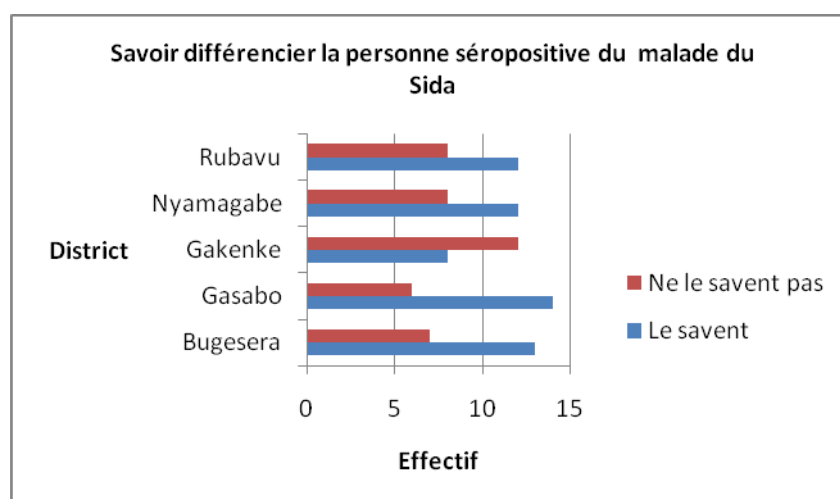
Source : Notre enquête

e. Connaissance des enquêtés en rapport avec le VIH/SIDA

Les phénomènes de discrimination et de stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/SIDA se font le plus souvent par ignorance ou par peur de contracter la même maladie par simple contact. Dans le cadre d'évaluer le niveau de connaissance des enquêtés en ce qui concerne le VIH/SIDA, un bon nombre de questions leur ont été posées. Cependant, malgré le niveau d'instruction élevé de la plupart d'entre eux, le niveau de connaissance du VIH/SIDA n'est pas au bon fixe. A titre d'exemple, à la question de connaître la différence entre une personne séropositive et celle malade du SIDA, 41% des enquêtés ne savent pas trouver la différence. Les écarts de chiffre sont exhibés dans le tableau ci-après.

Tableau et Figure No 7 : Savoir différencier la personne séropositive du malade du Sida

District	Le savent	Ne le savent pas
Bugesera	13	7
Gasabo	14	6
Gakenke	8	12
Nyamagabe	12	8
Rubavu	12	8
Total	58	41



Source : Notre enquête

9.2. Formes de stigmatisation

D'après les résultats de notre enquête, la stigmatisation et la discrimination à l'égard des enseignants vivant avec le VIH/SIDA se manifestent à travers les conditions de travail qui sont dures par rapport à leur état de santé, à travers les paroles déshonorantes et même à travers les actes d'isolement.

9.2.1. Conditions de Travail : Un horaire surchargé

Dans l'ensemble, les enseignants de l'école primaire enquêtés ont déclaré que le métier d'enseignement est dur et moins payant. Dans son interview accordée aux enquêteurs, un enseignant dans le district de Bugesera nous a déclaré ceci :

« Muri rusange, muri gahunda nshya yo kwigisha isomo rimwe ku ishuli, bikaba ubu buri gukorwa mu mashuri yose yo mu gihugu, mwarimu afata amasaha ari hagati ya 25 na 30 mu cyumweru yo kuba ari imbere y’abana. Iyo uzirikanye ko isaha imwe y’isomo ryigishijwe itwara indi yo kuritegura, ubwo akazi ka mwarimu kamutwara amasaha ari hagati ya 50 na 60 mu cyumweru. »

« En moyenne, avec le nouveau système de professorat instauré dans toutes les écoles du pays, l’enseignant prend 25 à 30 heures par semaine pour l’enseignement face à face, et considérant que chaque heure prise pour enseigner en classe nécessite une heure de préparation, l’enseignant est donc occupé par son travail pendant une période allant de 50 à 60 heures par semaine »

La situation devient plus compliquée quand il s’agit d’un enseignant ou une enseignante vivant avec le VIH/SIDA. Une enseignante séropositive de Gasabo nous a confié ses préoccupations :

« Akazi k’ubwarimu gasanzwe kagorana kubera imiterere yako. Iyo bikubitiyeho kuba ubana n’ubwandu byo biba akaga. Hari imiti dufata isaba ingufu n’ibyo kurya bitava mu mushahara duhembwa, byakubitiraho kutabona ikiruhuko gihagije byo bikaba ibindi. »

Traduit ainsi :

« D’habitude, le métier d’enseignement est dure de par sa nature. La situation devient beaucoup plus compliquée quand on s’en occupe étant porteuse du VIH. Les médicaments que nous prenons nécessitent l’énergie et une alimentation que l’on ne peut pas obtenir si l’on tient compte de notre salaire. Si l’on y ajoute le manque de repos suffisant, la situation tourne au drame »

Cependant, le responsable de l’éducation au niveau du district de Rubavu semble assurer les enseignants vivant avec le VIH/SIDA en ces termes :

« Mu nama z’uburezi dukora twavuze ko abarimu babana n’ubwandu bagomba koroherezwa mu kazi kabo, abatuye kure y’aho bakorera tugakora ku buryo bahegera, iyo ikaba intambwe ya mbere, ubundi tukareba uburyo bagabanyirizwa amasaha, dore ko ubu kubera gahunda yo kwigisha isomo rimwe ku mwarimu, ibyo nabyo bishoboka. Ibyo kandi abatinyutse kutubwira ko bafite ikibazo cy’ubwandu twatangiye kubibafashamo. »

Traduit ainsi :

« Dans nos réunions pédagogiques, nous avons décidé que les enseignants vivant avec le VIH/SIDA doivent être facilités dans leur travail. Dans un premier lieu, ceux qui travaillent loin de leur domiciles doivent être mutés près de chez eux. Ensuite, nous étudierons comment réduire leur charge-horaire. Cela est actuellement possible si nous tenons compte du nouveau système de professorat pratiqué dans les écoles primaires. Nous avons déjà commencé à aider ceux qui ont eu le courage de venir nous parler de leur état de santé séropositive. »

9.2.2. La stigmatisation verbale

La stigmatisation verbale se manifeste à travers les appellations souvent humiliantes que certains enseignants et le public en général utilisent pour désigner les PVVIH dont font partie les enseignants séropositifs. Les plus communes des appellations ou qualifications qui ont été exprimées par nos enquêtés, y compris les enseignants séropositifs eux-mêmes, sont les suivantes:

- « **Yakandagiye Umusumari** » cyangwa « **Afite Umusumari** », traduit ainsi : « Il (Elle) a piétiné un clou » ou « Il (elle) a un clou ».

- « **Afite umuswa** », traduit ainsi : « Il (elle) a des termites ». Comparable ainsi à une poutre des termites qui finit par s'effondrer alors qu'apparemment elle était dure.
- « **Afite igiswaku** » cyangwa « **yaraswakutse** ». Ces appellations couramment utilisées pour désigner une personne atteinte du VIH/SIDA ont une origine incertaine raison pour laquelle leur traduction n'est pas du tout aisée.
- « **Afite agakoko** », traduit ainsi : « Il (elle) a l'insecte ou tout simplement le virus.
- « **Ari muri gare** » cyangwa « **Arateze** » cyangwa « **Ni umugenzi** », traduit ainsi : « Il (elle) est à la gare » ou « il (elle) attend un bus » ou « C'est un voyageur ». C'est donc quelqu'un ou quelqu'une qui va bientôt mourir.
- « **Arwaye kabutindi** » cyangwa « **Afite ishyano** », traduit ainsi : « Il (elle) souffre du malheur » ou « Il (elle) porte le malheur ».
- « **Afite mine** » cyangwa « **Arateze** » cyangwa « **aziritseho igisasu** », traduit ainsi : « Il (elle) a une mine » ou « Il (elle) est piégé(e) » ou « une mine s'attache à lui ou à elle ». Dans le contexte d'un pays comme le Rwanda qui a connu la guerre, les malades du SIDA sont comparés à des porteurs des mines qui font sursauter les gens sur la route.
- « **Kakubise ibaba** », traduit ainsi : « L'insecte a battu son aile », signifiant que le Virus du Sida s'est extériorisé, que l'individu qui la porte ne peut plus se cacher.
- « **Ashigaje izuba rimwe** », traduit ainsi : « il ne lui reste qu'un seul levé du soleil ».
- « **Simukadi ye yarahiye** », traduit ainsi : « sa carte Sim est brulée ».
- « **Yamanutse kizimbabwe** » cyangwa « **Yakoreye aho** », traduit ainsi : « Il (elle) a descendu sans parachute à la zimbabwéenne » ou « Il (elle) a travaillé tel que » pour ainsi dire qu'il (elle) a eu des rapports sexuels non protégés.
- « **Rwarambikanye** », traduit ainsi : « la bataille s'est déclenchée ».
- « **Uri kutuvamo araje** », traduit ainsi : « Celui (celle) qui est entrain de se retirer de nous arrive ».
- « **Uriya buriya yapfuye ahagaze** », traduit ainsi : « Celui là est un mort vivant ».

9.2.3. La stigmatisation par les actes

Les enquêteurs ont voulu savoir les actes que les enseignants vivants avec le VIH/SIDA jugent stigmatisant et discriminatoire à leur égard par les collègues et les voisins. Les réponses fournies montrent que même les actes jugés légaux, officiels, favorables même, peuvent être discriminatoires et stigmatisant. En voici quelques témoignages fournis par eux :

- **« Mbona buri gihe iyo bategura iminsi mikuru irebana n'ikigo batanshyira muri gahunda nkaho nje bitandeba, bikambabaza cyane.»**

Traduit ainsi :

« Chaque fois qu'on organise les festivités de l'école, on ne m'intègre pas dans le comité de préparation comme si je n'étais pas intéressé, et pourtant ça me choque. »

- **« Nasabye umuyobozi w'ikigo kunsinyira impapuro zisaba inguzanyo muri banki y'iwacu abanza kubyanga nta mpamvu ambwiye, n'aho abikoreye kuri Banki baranyangira. Nkeka ko ashobora kuba yarababwiye iby'uburwayi bwanjye dore ko twari twaranabiganiriyeho. »**

Traduit ainsi :

« J'ai demandé au directeur de l'école de signer pour moi les pièces de service en vue de demander un crédit dans notre banque, il refusa d'abord sans motif et quand il le fit plus tard, la banque me refusa le crédit. J'imagine que le directeur aurait informé la banque de mon état de santé puisque moi et lui en avions discuté »

- **« Mbona mu biruhuko abandi barimu batumirwa buri gihe mu mahugurwa, ahari twe wenda banga ko tujyayo kuberako nta buzima burambye dufite tuzakoreshamo ibiva muri ayo mahugurwa. »**

Traduit ainsi :

« Pendant les vacances, je trouve que d'autres enseignants sont souvent invités dans les formations. Il est probable qu'on refuse notre participation parce que notre vie n'est pas suffisamment longue pour pratiquer ce qui proviendrait de ces formations. »

- **« Abarimu bagenzi banjye bagera kuri cumi na batanu bashyizeho ikimina, nsabye kuba umunyamuryano muri cyo barampakanira, umwe muri bo aza kumbwira yiherereye ko icyabiteye ariko hari inkuru zakwirakwije y'uko mbana n'ubwandu bwa SIDA, bityo kumpa mafaranga bikaba byaba ari nko ukuyata kuberako mu mwaka n'igice nayamaranana nta kizere gihari y'uko naba nkiriho ngo nyabishuyre.»**

Traduit ainsi »

« Quinze de mes collègues ont initié une caisse d'entraide, quand j'ai demandé d'en devenir membre, ils ont refusé. L'un parmi m'a confié plus tard et discrètement que l'on refusa ma candidature parce que les rumeurs circulaient sur ma séropositivité. De ce fait, me donner de l'argent pour une durée d'une année et demie présupposait en perdre parce qu'il n'y avait pas d'espoir que je survive longtemps avant le remboursement. »

- « Dore ubu maze imyaka cumi n’ibiri nkora kano kazi ko kwigisha, iyo ntigishaga mu mwaka wa gatanu nabaga ndi mu mwaka wa gatandatu, abana nigisha bagatsinda nta kibazo. Ubu imyaka igiye kugera kuri ine ntarenga umwaka wambere kandi nkeka ko biterwa n’intege nke ziyanye n’uburwayi bwanjye »

Traduit ainsi :

« Douze ans déjà dans le métier d’enseignement. Pendant longtemps, Quand je n’occupais pas la classe de sixième année, j’occupais celle de cinquième année et mes élèves réussissaient sans problème. Mais maintenant, voici déjà quatre ans sans sortir de la première année et je pense que cela dépend de la faiblesse liée à ma maladie.»

9.3. Attitudes et comportements face aux enseignants vivant avec le VIH/SIDA

Les enseignants, les voisins et même les autorités qui travaillent ou côtoient les enseignants vivant avec le VIH/SIDA affichent certains comportements qui peuvent être jugés stigmatisant à l’égard des collègues enseignants qui vivent avec le VIH/SIDA.

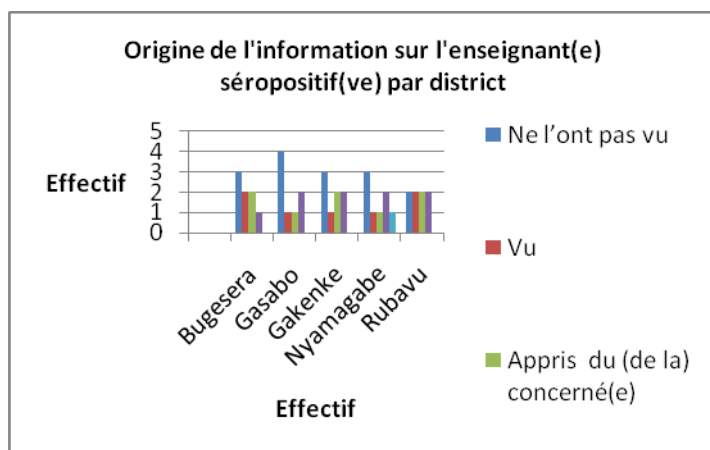
9.3.1. Attitude des enseignants face aux collègues vivant avec le VIH/SIDA

En ce qui concerne l’attitude négative de certains enseignants à l’égard de leurs collègues vivant avec le VIH/SIDA, notre enquête a montré que ces enseignants se distancient souvent des collègues qu’ils croient séropositifs sur base des informations imprégnées de rumeurs et de faux témoignages.

Les enquêteurs ont voulu savoir comment les enseignants ont obtenu les informations sur la séropositivité de leurs collègues. Les réponses fournies ont été résumées dans le tableau repris ci-après :

Tableau et figure No 8 : Origine de l’information sur l’enseignant(e) séropositif (ve) par district

District	Ne l’ont pas vu	Vu des yeux	Appris du (de la) concerné(e)	Entendu parler des autres enseignants	Du voisinage	Total
Bugesera	3	2	2	1	0	8
Gasabo	4	1	1	2	0	8
Gakenke	3	1	2	2	0	8
Nyamagabe	3	1	1	2	1	8
Rubavu	2	2	2	2	0	8
Total	15	7	8	9	1	40



Source : Notre enquête

Selon ces chiffres, 37,5% des enseignants enquêtés ont déclaré qu'ils n'ont jamais vu des collègues séropositifs, 17,5% ont déclaré qu'ils en ont vu par les yeux, 22,5% ont dit qu'ils en ont entendu parler des autres enseignants. Seul 20% des enseignants ont déclaré qu'ils ont appris la séropositivité de leurs collègues par les concernés, c'est-à-dire, les enseignants séropositifs eux-mêmes.

9.3.2. Attitudes des autorités de base

Les enquêteurs se sont également adressés aux responsables des instances de base qui ont l'éducation dans leur attribution. Parmi eux, 2 directeurs de l'école sur 10, soit 20%, ont déclaré avoir été approché par l'un des enseignants de son école pour lui confier sa situation de vie séropositive. Plus particulièrement, la directrice d'une école primaire dans le district de Nyamagabe, nous a déclaré qu'elle écoute souvent les rumeurs selon lesquelles quatre de ses enseignants seraient porteurs de VIH/SIDA, mais qu'aucun parmi eux ne s'est confié à elle pour lui faciliter la tâche. Elle s'est exprimée en ces termes :

« Wamarira iki umuntu ubona ko afite ikibazo cy'uburwayi gikomeye ariko ntashake kukikugezaho. Benshi muri bo ntibanemera kujya kwa muganga ngo babasuzume, nibiba ngombwa babahe ikiruhuko cy'uburwayi uko cyaba kingana kose ahubwo baba basaba impushya za hato na hato kumpamvu z'impimbano ngo babone uko bajya kwivuza mu bapfumu. »

« Que peux-tu faire pour quelqu'un, visiblement gravement malade, mais qui ne veut pas se confier à toi. La plupart d'entre eux n'acceptent même pas de se faire soigner à l'hôpital, pour que, au besoin, on leur donne officiellement le repos médical de n'importe quelle durée, ils préfèrent plutôt demander souvent des permissions sur base des motifs inventés afin d'aller se faire soigner chez les sorciers »

Les directeurs des écoles partagent le point de vue avec les responsables de l'éducation au niveau des districts visités. Au district de Gakenke, le Chargé de l'éducation, jeunesse et sport nous a déclaré qu'il a reçu le cas d'un enseignant qui, croyant à un empoisonnement à long terme, a préféré demander une mise en

disponibilité impayée pour aller se faire soigner chez les médecins traditionnels alors qu'il devait bénéficier d'un repos médical et un remplaçant payé par le district, s'il avait présenté les pièces officielles justifiant sa maladie et le repos qui l'accompagnait

A Rubavu, les enseignants vivant avec le VIH/SIDA qui ont eu le courage de se confier aux responsables du district chargés de l'éducation ont bénéficié d'une faveur de travailler dans les écoles qui se trouvent près de leurs résidences.

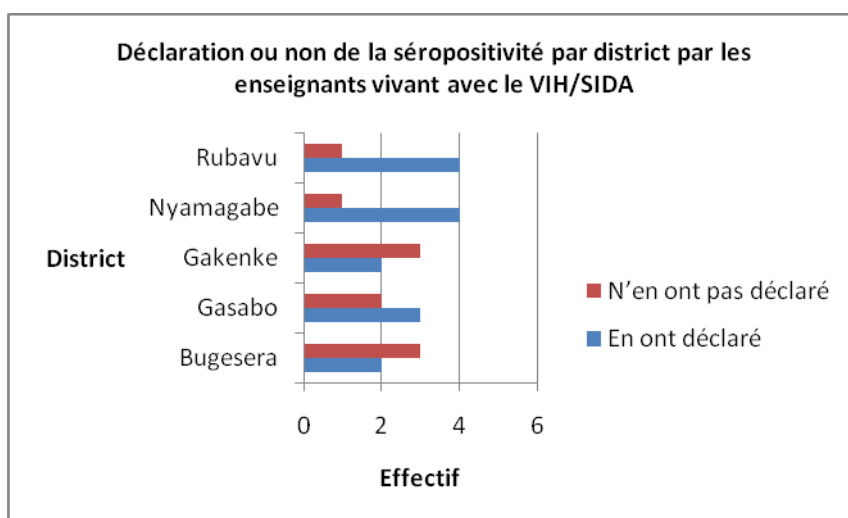
9.3.3. Les enseignants VIVANT avec le VIH/SIDA face à la discrimination et la stigmatisation

Cette enquête prouve que les enseignants vivant avec le VIH/SIDA manifestent un comportement de méfiance à l'égard de leurs collègues, des responsables de l'éducation dans les écoles ou les districts où ils travaillent.

Le tableau ci-après indique le nombre de ceux qui se sont confiés à leur collègues ou à leurs supérieurs et ceux qui ne l'ont pas fait sur un total de 25 enseignants vivant avec le VIH/SIDA enquêtés.

Tableau et figure No 9 : Déclaration ou non de la séropositivité par les enseignants vivant avec le VIH/SIDA

District	En ont déclaré	N'en ont pas déclaré	Total
Bugesera	2	3	5
Gasabo	3	2	5
Gakenke	2	3	5
Nyamagabe	4	1	5
Rubavu	4	1	5
Total	15	10	25



Source : Notre enquête

Selon ces chiffres, plus de 65% des enseignants enquêtés n'ont pas eu le courage de déclarer leur séropositivité.

Nous avons recueilli parmi eux un tas de motifs justifiant leur refus de se déclarer séropositif. Ils se résument en ces quatre suivants :

- Elle est séropositive depuis cinq ans :
 - « **Sinshaka ko abantu bamenya ko nanduye.** »
 - « Je ne veux que les gens sachent que je suis séropositive. »
- Il est séropositif depuis deux ans:
 - « **Sindabivuga, ndacyabyigaho.** »
 - « Je ne l'ai pas encore déclaré, j'y réfléchis encore. »
- Il est séropositif depuis quatre ans :
 - « **Nabibwiye Madame wanjye gusa. Abo dukorana ntacyo bamarira uretse kunshinyagurira. Abanyobora bo icyo bakora ni ugushaka uburyo banyikiza.** »
 - « Je ne l'ai déclaré qu'à ma femme. Les collègues au travail ne peuvent que rigoler de moi. Mes supérieurs ne peuvent que chercher à m'évincer. »
- Elle est séropositive depuis cinq ans :
 - « **Nagize isoni zo kubibabwira ngo batampindura umusambanyi.** »
 - « J'ai eu honte de le dire pour ne pas être taxée d'adultère. »

10. Perspectives et recommandations

Les recommandations formulées sur ce rapport d'enquête se basent principalement sur les résultats de l'enquête et sur les idées et souhaits émis par les enquêtés eux-mêmes.

10.1. A propos des résultats de l'enquête

D'après les résultats présentés dans le Tableau et Figure No 7 de ce rapport, le niveau des connaissances sur le VIH/SIDA reste toujours à améliorer dans tous les groupes enquêtés, plus particulièrement dans celui des enseignants qui vivent et travaillent régulièrement avec les collègues victimes du VIH/SIDA.

Quand la majorité des enquêtés ne savent pas encore différencier une personne séropositive de celle malade du Sida, quand la connaissance du collègue atteint du VIH/SIDA dépend encore des ouï-dires, du voisinage et des jugements visuels, ce n'est pas non plus étonnant de constater parmi eux des comportements de discrimination et de stigmatisation des membres que l'on croit séropositifs.

Pour cela, des formations sur la connaissance du VIH/SIDA et celles sur le traitement et la prise en charge des enseignants victimes du VIH/SIDA sont encore nécessaires pour les enseignants et les responsables de l'éducation qui travaillent avec eux.

Quant aux enseignants victimes du VIH/SIDA, victimes de la discrimination et de la stigmatisation des collègues et des voisins, ils sont aussi, dans une certaine mesure, victimes de leur propre isolement. Les chiffres du Tableau et figure No 9 montrent que beaucoup d'entre eux ont du mal à se déclarer séropositifs aux collègues et aux supérieurs ce qui parfois les pousse à s'isoler d'eux. **Pour eux une campagne de sensibilisation pour l'ouverture et le témoignage de leur séropositivité est nécessaire. Leur regroupement en tant que enseignants séropositifs leur permettrait de bénéficier des droits et des faveurs qui sont souvent accordés aux autres fonctionnaires victimes du VIH/SIDA.**

Les enseignants vivant avec le VIH/SIDA ont également besoins des occasions de rencontres réguliers avec les collègues de travail qui peuvent se présenter sous forme de caisse d'entraide mutuelle, de petits projets générateurs de revenu, etc.

Les enseignants vivant avec le VIH/SIDA doivent être sensibilisés et soutenus pour qu'ils s'intègrent efficacement dans les associations des PVVIH/SIDA déjà existantes chez eux.

Concernant l'horaire de travail surchargé, **il appartient à tout intervenant en leur faveur de prendre profit du système de professorat pratiqué actuellement dans toutes les écoles primaires du pays pour intercéder pour eux auprès des instances concernées.**

Il faut également intercéder en leur faveur afin que le nombre d'heures de travail pour les enseignants soit le même que celui des autres fonctionnaires de l'Etat en tenant compte du surplus de travail effectué à la maison pendant la soirée et les jours de repos.

10.2. A propos des idées et souhaits émis par les enquêtés

Dans l'ensemble, tous les enquêtés ont émis les souhaits et les recommandations. Ceux qui ont plus attiré notre attention émanent des enseignants victimes du VIH/SIDA qui font l'objet de cette enquête.

- 80% des enseignants vivant avec le VIH/SIDA que nous avons enquêtés souhaitent être soutenus dans l'éducation de leurs enfants qui ne peut pas être couvert par leur maigre salaire.
- Les enseignants vivant avec le VIH/SIDA veulent être soutenu dans la création de petits projets générateurs de revenus en dehors de leur salaire afin de couvrir l'essentiel des besoins d'une personne vivant avec le VIH/SIDA.

- Les enseignants vivant avec le VIH/SIDA, compte tenu de leur rôle d'éducateur et de régulateur social dans les quartiers où ils habitent, souhaitent voir la mise en place d'un organe qui les groupe ensemble afin de bénéficier le soutien moral et matériel adressé particulièrement à eux.
- Certains d'entre eux souhaitent être soutenu dans la poursuite de leurs études afin d'élever leur niveau d'éducation qui à son tour leur permettra de couvrir leurs besoins en tant que personnes séropositives.

11. Conclusion

En conclusion, le phénomène de discrimination et de stigmatisation à l'égard des personnes vivant avec le VIH/SIDA n'a pas épargné les enseignants victimes de cette pandémie, en particulier ceux de l'école primaire.

Par les paroles, les actes, les attitudes et les préjugés négatifs à leur égard, ils sont isolés par leurs collègues et leurs voisins. Parfois, ils sont aussi victimes de leur propre isolement.

Avec leur salaire insuffisant et une horaire de travail surchargé, la plus part d'entre eux n'arrivent pas à vivre positivement avec la maladie qui exige le repos et une alimentation onéreuse.

Par ce rapport, nous lançons un appel à toute personne physique ou morale d'intervenir en leur faveur afin qu'ils soient tirés de leur isolement et jouir de tous les droits accordés aux personnes atteintes des maladies chroniques, en l'occurrence, le SIDA.

Bibliographie

- CNLS, *Strategic Framework for HIV/AIDS control, 2002-2006.*
- FHI et IMPACT RWANDA, *enquête de surveillance des comportements auprès des jeunes, Kigali, 2000.*
- HERI, G., *La problématique de la Stigmatisation et de la Discrimination des femmes vivant avec le VIH/SIDA, cas de la Ville e Kigali, Mémoire, ULK, 2005.*
- MIGEPROFE, *Etude sur les croyances et les pratiques Socioculturelles en rapport avec le genre au Rwanda, Kigali, 2002.*
- ONAPO, *Enquête démographique et de santé, Kigali, 2000*
- ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale du VIH/SIDA, Genève, 2002*
- ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale du VIH/SIDA, Genève, 2003*
- PRO-FEMMES/TWESE HAMWE, *Problématique du VIH/SIDA, et la femme Rwandaise, Kigali, 2004.*
- http://www.cnls.gov.rw/vih_sida_rwanda.php